Les INFOS de Gizy

Le Mot du Maire :

Ce qui n'augmente pas, c'est le taux des Impôts fixé par le
Conseil Municipal, comme depuis de nombreuses années.

Ce qui diminue, c'est le nombre d'habitants recensés
dernièrement, nous sommes passés de 677 à 637.

Cette décroissance démographique continuelle de l'Aisne reste
préoccupante car elle joue sur la mutualisation qui consiste à
diviser des charges fixes par un nombre
d'habitants le plus élevé possible.

Ce qui augmente, c'est le prix de l'énergie, gasoil, gaz, électricité, les collectivités sont les premières concernées par ces augmentations (entre 25% et 45% de plus cette année).

Ce qui augmente, c'est aussi toutes les nouvelles charges que l'on attribue régulièrement aux communes (conformité, sécurisation décidées par les départements et les régions) exemple : sur la route départementale, les passages protégés sont à la charge de la commune. La SNCF nous demande régulièrement de remplacer les panneaux dégradés aux différents passages à niveau, la sécurisation des arrêts d'autobus.

Ce qui augmente, ce sont les taux fixés par l'URSSAF pour le personnel communal.

Ce qui diminue, c'est le montant des subventions accordées par le département et l'Agence de l'eau Seine Normandie.

Ce qui augmente, c'est la taxe fixée par le gouvernement sur les déchets et les encombrants que nous produisons. Cette année, la taxe augmente de 12 euros la tonne enfouie.

Ce qui augmente c'est la cotisation au SIRTOM qui passe de 91 à 95 euros par habitant.

Ce qui augmente, ce sont les charges liées à la lutte contre la pandémie (plus 4000 euros pour l'achat de masques, la désinfection des locaux, y compris tous les produits).

Ce qui ne change pas, c'est la motivation du

Conseil Municipal qui continue à tout faire pour

qu'il fasse bon vivre à Gizy.

Claude Philippot, Maire de Gizy

\bigcirc

POINT SUR LES TRAVAUX

⇔ Début des travaux d'enfouissement des réseaux basse tension, éclairage public et fibre rue de la Gare. ⇔ Mise en sécurité des 5 arrêts de bus rendue obligatoire par la région Hauts de France.

Raccordements de la fibre dans les écoles et mairie. Citerne à gaz de la mairie sera enfouie, les travaux seront pris en charge par ANTARGAZ.

Restauration des calvaires par le personnel communal.



IMPÔTS

La Commission Communale des Impôts s'est réunie le 18 mars à la demande du Service Départemental des Impôts Fonciers. La base locative sur laquelle sont calculés les Impôts Locaux a été augmentée par le Gouvernement de 3,4%. Ce qui va occasionner une hausse de vos impôts sans que les élus de Gizy en soient responsables!



PROJET

∜Mise en place de feux verts récompenses, rue de la gare. ∜Un terrain multisports est à l'étude, le coût global est de 78000 € HT subventionné à 80%. Reste à charge pour la Commune 15600€ HT. LA TVA étant récupérée au titre du FCTVA. Nous attendons l'accord des subventions qui seront accordées par l'Etat et la Région pour valider le projet.



ÉCLAIRAGE

Comme vous avez pu le constater, nous avons tous vu la forte augmentation des factures d'énergies.

Pour les collectivités, cette augmentation n'est pas limitée à 4% comme vos foyers, nous allons subir une hausse de 25 à 45%. C'est pour cela que le conseil municipal a décidé de réduire l'éclairage de nos 187 poteaux que contient notre commune. Ils seront éclairés dorénavant jusqu'à 21h.



GENDARMERIE

Permanence à la mairie de Gizy :

le lundi 28 mars de 14h à 16h

La gendarmerie de Sissonne vient à vous : l'idée est d'aller au contact de la population et de fournir un service allant de la diffusion de messages de prévention (tranquillité séniors, prévention cambriolage,...) jusqu'à l'éventuel recueil de plainte.

En simultané, une patrouille pédestre se déplacera dans le village.

ÉTAT CIVIL

Toutes nos sincères condoléances à la famille de

Madame ANTHIME Simonne Décédée le 12 février 2022

MISE À L'HONNEUR

Le 18 février, a eu lieu la traditionnelle cérémonie des remises des prix du concours des maisons illuminées. Les règles sanitaires ne nous ont pas permis de se rassembler ayant.

Sur le podium nous retrouvons :

1er: Mme Roger J. et Mr Vidal V.

 $2^{\mbox{\scriptsize ème}}: \mbox{Mr Moglia M.} \slash \sla$

 $3^{\text{\tiny eme}}: Mr$ Richetez D. / Mr Linsart F.

Le jury a remis à Mr Piquet G. un prix exceptionnel de la maison la plus illuminée.

Toutes nos félicitations aux participants!

\bigcirc

MISE À L'INDEX

Plusieurs conducteurs et conductrices domiciliés ou non à Gizy ont été signalés à la Mairie par de nombreux habitants pour leur conduite dangereuse dans le village. Nous vous remercions donc de respecter les signalisations en vigueur (vitesse, stop, sens interdit,...).

Quatre véhicules sont déjà signalisés par ces habitants à la Gendarmerie : Peugeot 306 de Gizy, Citroën C5 Aircross de Liesse Notre Dame, Voiture sans permis de Samoussy, Citroën Saxo de Laon.

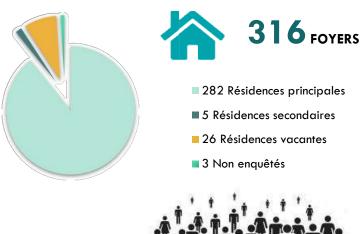
La Gendarmerie envisage de procéder à des contrôles réguliers.



À VENDRE

La tonne à lisier communale sera mise en vente aux enchères. Pour les personnes qui sont intéressées pour cet achat, nous vous donnons rendez-vous à la mairie de Gizy le samedi 2 avril 2022 à 10h30.

RÉSULTATS RECENSEMENT



637 HABITANTS



\bigcirc

CENTRE DE LOISIRS

Les inscriptions pour le centre de loisirs de Sissonne du 11 au 22 avril 2022 sont ouvertes !

Pour inscrire vos enfants prenez rendez-vous en allant sur le site de la Champagne Picarde: www.cc-champagnepicarde.fr vous y trouverez tous les documents et les démarches à suivre pour l'inscription! Un nouveau portail famille est proposé aux familles dont les enfants ont déjà été inscrits aux centres pour une inscription en ligne (paiement par CB, pour tout autre mode de règlement, prendre rendez-vous).



ÉCOLES

Le cycle piscine a repris depuis le lundi 14 mars dans la nouvelle piscine de Sissonne. L'accès pour les élèves est pris en charge par la Commune ainsi que le transport.

Votre enfant est né en 2019 ? Vous pouvez l'inscrire à l'école!

Rendez vous à la mairie avec votre livret de famille, livret de vaccination de l'enfant et un justificatif de domicile, un certificat d'inscription vous sera remis.



AGENDA DES ASSOCIATIONS

Nous sommes heureux de vous retrouver de nouveau lors de nos manifestations!

27 mars à 14h30 : Thé dansant avec Dany Daniel organisé par l'Amicale des Retraités - 10€ l'entrée

18 avril à 17h : Chasse aux œufs avec l'Association des Parents d'élèves & FLAG - gratuit sur inscription avant le 08 avril

24 avril : Concours de pêche au blanc organisé par l'APL - 20€ sur inscription

8 mai : Concours de pêche à la carpe organisé par l'APL - 20€ sur inscription

22 mai à 9h : Marche 5 & 8kms avec le Gym Club - 2€ inscription conseillée

18 au 20 juin : Fête communale

18 juin : Concours de Pétanque organisé par FLAG avec participation

19 juin de 7h à 18h : Brocante réservation possible sur notre site gizy.fr - 1€/M